N°128 mai-juin 2021

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine
9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 31 mai 2021 à 20h30**

Bibliothèque
Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Mercredi : 14h-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h30-11h30

Naissances

DE KERMOYSAN Mahaut née le **24 mars 2021**
TARDIF Lyna née le **5 avril 2021**
JAMAUX Amy née le **28 avril 2021**

La mairie sera fermée exceptionnellement le samedi 15 mai 2021

Rédaction et impression :

Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir **le saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(juillet-août)**, déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à :

communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le **25 juin 2021**

Informations municipales et extra-municipales

En juin, élections régionales et départementales

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues le **20 juin** pour le 1er tour et le **27 juin** pour le second tour. Vous avez **jusqu'au 14** mai pour vous inscrire sur internet :

http://www.demarches.interieur.gouv.fr/ http://www.service-public.fr/

Devenez assesseur !

La mairie recherche des assesseurs bénévoles pour assister les élus lors de ces élections. Si vous êtes inscrits (es) sur les listes électorales de la commune et que vous êtes intéressés (es) merci de prendre contact avec la mairie au **02.99.00.32.55 avant le 21 mai.** Pour information, tous les assesseurs auront la possibilité d'être vaccinés avant les élections ou devront fournir un test PCR négatif.

Un terrain multisports sur la commune

L'équipe municipale vous informe de l'aménagement d'un terrain multisports, d'un terrain de pétanque et de l'installation d'une table de ping-pong à proximité de la salle des sports. Prévus pour fin juin 2021, ces nouveaux équipements seront accessibles à tous.

Le démarrage des travaux aura lieu mi-mai 2021.

Incivilités sur la commune, ça continue…

Nous déplorons à nouveau des incivilités à différents endroits de la commune!

Trop de déjections canines ne sont pas ramassées par les propriétaires de chiens, trop de dépôts sauvages de poubelles abandonnés sur la voie publique, trop de déchets végétaux déposés sur les parcelles entretenues par la commune.

Tous les déchets végétaux produits par l'entretien du jardin (tontes, feuilles mortes, tailles d'arbres et d'arbustes…) sont considérés comme des déchets ménagers. Par conséquent, **ils ne doivent pas être abandonnés** sur la voie publique ou sur un terrain public. **Il est préconisé de les valoriser** (paillis, compost…). Si ce n'est pas le cas, ils doivent être déposés à la déchetterie.

Nous vous rappelons que ne pas ramasser les déjections de votre chien est passible d'une amende de **68€** et poser des dépôts sauvages dans la rue d'une amende allant de **68 à 1 500€. A partir du 1er juin, toute infraction constatée sera verbalisée !**

Nous vous informons également que le composteur situé dans la zone de la Morandière est réservé au service technique.

Les personnes intéressées par un composteur peuvent en faire la demande auprès du smictom à un tarif préférentiel.

https://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/reserver-un-compost

Vitesse excessive, attention danger !

Dernièrement plusieurs personnes se sont présentées en mairie pour se plaindre de la vitesse excessive de certains automobilistes à la Morandière et rue Eric Tabarly. Nous vous rappelons que la vitesse est limitée à **30** km/h sur ces zones! Par ailleurs, nous appelons les parents à être vigilants quant à la présence de leurs enfants dans la rue.

Nous comprenons que l'arrivée des beaux jours soit tentante pour eux !

Mais, même à 30 km/h, un véhicule présente un réel danger pour la sécurité de tous.

Comptant sur le civisme de chacun et de tous.

Renouvellement du dispositif argent de poche

La commune a décidé de renouveler le dispositif « **Argent de poche** » pour l'année 2021.

Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 16 à 17 ans de participer à des missions sur leur commune et de percevoir, en contrepartie, une indemnisation de 15 euros par mission de 3h00.

Les missions seront effectuées pendant les vacances scolaires. Les jeunes intéressés peuvent déposer à la mairie une lettre de motivation mentionnant leurs disponibilités ainsi qu'un CV avant le **12 juin 2021**.

Pour information, le nombre de places est limité et la priorité sera donnée aux jeunes n'ayant jamais effectué de missions. **Renseignements** : **02.99.00.32.55**

Ateliers Bien Naître sur Saint Jean !

Elodie DESBIN, spécialisée dans l'accompagnement périnatal et parental propose depuis le début d'année, différents ateliers portant sur l'accompagnement à la parentalité : massages bébé et femme enceinte, initiation au portage, accompagnement à l'allaitement…

Renseignements : **06.80.31.09.20** **lesateliersbiennaitredelodie@gmail.com**

https://ateliersbiennaitreelodie.com/

Révision du Plan Climat Air Energie Territorial

Du 3 mai au 6 juin, les habitants de Vitré Communauté sont invités à participer à la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par le biais d'une consultation publique. Cette démarche participative vise à recueillir un maximum d'avis, de remarques et d'observations afin de contribuer à l'amélioration de ce document essentiel pour notre territoire. L'objectif du PCAET est en effet d'atténuer les méfaits du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser notre consommation d'énergie. **Renseignements** :

https://www.vitrecommunaute.org/actualites/revision-du-plan-climat-air-energie-territorial/

RENCONTRE Emploi / Parents - garde à domicile

Samedi 5 juin – Maison pour tous de Châteaubourg

Besoin d'une solution de garde ?

Une rencontre emploi est proposée entre les **PARENTS** qui cherchent une solution de garde et les **BABY SITTERS** & **GARDE A DOMICILE** qui cherchent un emploi.

Il s'agit d'une action partenariale avec le RIPAME, le PAE et le SIJ de Châteaubourg.

Renseignements: **02.99.00.97.95**

SMICTOM SUD EST 35

Une enquête téléphonique auprès des habitants pour définir ensemble la collecte de demain.

Le SMICTOM Sud Est 35 lance une large enquête téléphonique et en porte à porte auprès des usagers. Les habitants de Vitré Communauté, du Pays de Châteaugiron Communauté et de la Roche aux fées Communauté sont appelés à exprimer leurs attentes et leur vision du service du SMICTOM. Afin d'impliquer les habitants dans la construction du service de collecte des déchets de demain, les élus du SMICTOM ont décidé de lancer une consultation auprès de la population. Cette enquête a pour objectif d'appréhender les habitudes de chacun en termes de sorties de bacs, d'utilisations des Bornes d'Apport Volontaire, de satisfaction, et d'apprécier les évolutions du service pour les mois ou années à venir.

Le service communication du SMICTOM travaille actuellement avec la société Qualitest pour organiser cette enquête par téléphone sur notre territoire. En complément, un agent de l'agence locale de Suez (collecteur des déchets sur le SMICTOM) réalisera une enquête de terrain en porte à porte auprès des utilisateurs de Bornes d'Apport Volontaires. **Cette enquête sera réalisée pendant 3 semaines** sur **le mois de mai** et les résultats seront présentés au Comité Syndical du SMICTOM pour appuyer la réflexion sur la collecte. L'intérêt étant d'apporter une cohérence entre les attentes des usagers et les besoins d'évolution des services du SMICTOM.

ACTUALITÉS

Réutiliser, réparer, recycler, c'est dans notre culture !

Avec 97 kg d'emballages ménagers et papiers triés par habitant chaque année, la Bretagne se place comme championne du tri en France. Une performance très largement supérieure à la moyenne nationale et qui s'explique par un engagement des Breton.nes en faveur du tri et de la réduction des déchets.

C'est en s'appuyant sur ces pratiques de recyclage et de réemploi presque intrinsèquement liées à la culture bretonne que la Région, en partenariat avec l'Ademe, invite aujourd'hui les Bretonnes et les Bretons à aller plus loin grâce aux écogestes, à travers une nouvelle campagne de communication. Volontairement sobre et épurée, cette campagne met en scène des objets iconiques bretons et qui ont connu plusieurs vies dans de nombreux foyers.

GRACE AUX ECOGESTES, VISONS LE ZERO DECHET !

Chacun.e d'entre nous peut, à travers des gestes simples et accessibles, participer à la réduction des déchets et à leur valorisation. Chez soi, lors de ses achats, dans son jardin … Découvrez ci-dessous des actions faciles à mettre en œuvre, depuis la source à la poubelle, grâce aux infos de l'ADEME ou aux vidéos du Low Tech Lab.

-Emprunter, louer, acheter d'occasion ou en groupes plutôt qu'acheter du neuf
-Réparer, réutiliser, donner, échanger plutôt que jeter
-Fabriquer ses produits maison
-Lutter contre le gaspillage alimentaire
-Composter ses déchets, broyer et pailler ses végétaux
-Trier ses déchets

https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/zerodechet/reduire-trier-valoriser-on-passe-a-laction/

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les samedis 1er et 8 mai : toutes les déchèteries du SMICTOM seront fermées ces samedis.

Le jeudi 13 mai : Toutes les collectes initialement prévues le jeudi et vendredi seront également décalées au lendemain. Les déchèteries resteront fermées ce jeudi.

Le lundi 24 mai : toutes les collectes de la semaine sont **décalées au lendemain** jusqu'au samedi. Les déchèteries resteront fermées ce lundi.

DÉCRYPTAGE

Un nouvel indice pour acheter des produits faciles à réparer

Depuis le 1er janvier 2021, un indice de réparabilité est apposé sur de nombreux produits. Il aide à savoir si le produit acheté sera facilement réparable.

UN INDICE SOUS FORME DE NOTE

Afin de réduire les déchets et favoriser la réparation, une nouvelle obligation d'étiquetage a été mis en place sur certains produits afin d'orienter les consommateurs au moment de leurs achats.

Une note sur 10 informe du degré de réparabilité des produits. Un produit avec une note proche de 0 sera non réparable alors qu'un produit dont la note se rapproche de 10 sera facilement réparable.

Les premiers appareils concernés sont :
les lave-linges à hublot, les téléviseurs,
les ordinateurs portables, les smartphones,
les tondeuses à gazon.

www.agirpourlatransition.ademe.fr/

IDÉES REÇUES

« Même si je trie, les déchets finissent tous dans la même benne. »

FAUX ! Peut-être vous êtes-vous déjà fait cette réflexion en voyant un même camion ramasser à la fois les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les camions de collecte des déchets sont équipés d'un système de compartiments qui permet de dissocier les deux flux de déchets lors de la collecte. Chaque flux est ensuite envoyé en usine de traitement. Les déchets recyclables sont déposés au centre de tri pour être séparés par matière avant le recyclage et les ordures ménagères sont valorisés en énergie au Centre de Valorisation Energétique de Vitré.

Bibliothèque Municipale

Nouveautés mai-juin 2021

A la découverte des livres audio...

Un livre audio, qu'est-ce donc?

Un livre audio* est la forme lue, à une ou plusieurs voix, d'une œuvre publiée au préalable sous forme écrite.

La lecture de l'œuvre est faite par un comédien ou une comédienne professionnels ou par son auteur, et enregistrée dans un studio professionnel. Il se distingue d'autres enregistrements sonores, comme les conférences, qui ne sont pas le reflet d'un texte préalablement publié sous forme écrite.

Porté par la vague des **MP3**, **tablettes** et **smartphones**, il permet en effet de **« lire » facilement**, de **profiter de nouveaux moments de lecture** (durant les transports, sur la plage, en voyage, en faisant d'autres activités, à la maison, etc.) et d'**éprouver d'autres émotions**, qui tiennent à l'art du lecteur, à la magie de la voix.

Si le format plaît, nous l'intégrerons dans nos futures acquisitions. Alors, n'hésitez pas à venir découvrir à la bibliothèque les livres audio empruntés à la MDIV !

* **Synonymes** : audiolivre, livre lu, livre parlé, livre sonore, livre à écouter ou encore "audiobook" en anglais.

Au mois de juin, Santé et Bien-être s'invitent à la bibliothèque

Du 3 juin au 11 juillet : exposition sur la marche ***(prêtée par la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine).***

« Marcher pour respirer mieux ; vers la marche plaisir en ville ».

Samedi 19 juin : Atelier découverte pour adulte sur le thème **« La marche et la respiration comme atout santé »** animé par Séverine **MOUSSAULT**, sophrologue et animatrice « **Respire & Marche** », 10h-11h30. Places limitées.

Mercredi 23 juin : Atelier massage parent-enfant, à partir de 2 ans. Animé par Marie **POUSSIN,** réflexologue et Marion **DAIN** de l'association l'arbre YAKAFAIRE. **Au programme : des histoires, des massages, un temps de relaxation…** Durée max 1h00. Places limitées.

De nombreux livres sur le thème santé et bien-être seront également disponibles à l'emprunt.

Renseignements et inscriptions :

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

02.99.00.71.83

La parole aux Associations

UNC

Nouveau bureau pour l'association UNC de Saint-Jean-Sur-Vilaine.

L'assemblée générale de l'association UNC s'est tenue samedi 20 mars, dans le respect des normes sanitaires.
Les membres de l'association ont remercié Joseph VIEL et Michel PIGEON pour leur engagement et dévouement au sein de l'UNC. Ancien trésorier de l'association, Joseph VIEL était démissionnaire et Michel PIGEON a décidé de passer la main pour la Présidence.

Le nouveau bureau de l'Association :
De gauche à droite
André **DUFEU,** Secrétaire, Daniel **JOUAULT,** Trésorier, Emile **LEJAS,** Président, Michel **PIGEON,** assesseur, Marc **FAUVEL,** Vice-président.
A noter que pierre **TRAVERS** et Hubert **SOURDRILLE** ont l'honneur d'être " Les porte-drapeaux ».

La prochaine manifestation de commémoration, dans le respect des règles sanitaires, est prévue le **samedi 8 mai** devant le monument aux morts si la situation sanitaire le permet.

Ecole Sainte Elisabeth

Les mesures sanitaires dues à la pandémie ne nous ont pas permis d'organiser nos habituelles portes ouvertes et ainsi d'accueillir les futures familles et les nouveaux élèves de l'école.

En collaboration avec l'équipe pédagogique et l'OGEC, l'APEL vous propose une **visite "virtuelle"** de notre école.
Pour cela, scannez les QR codes avec votre téléphone, retrouvez les liens de ces vidéos sur le site de la commune (partie association) ou bien sur nos pages Facebook :

https://www.stjean-vilaine.fr/vie-associative/

https://www.facebook.com/apelsainteelisabeth/

https://www.facebook.com/OgecSainteElisabeth/

Ecole maternelle

Ecole élémentaire

Rappel

Inscription scolaire à l'école Sainte Elisabeth pour l'année scolaire 2021-2022

Pour les parents dont leurs enfants feront leur première rentrée scolaire en septembre 2021 prochain (enfants nés en 2018) ou en janvier 2022 (enfants nés en 2019), pensez aux inscriptions à l'école Sainte Elisabeth de Saint-Jean-sur-Vilaine.

Si ce n'est pas encore réalisé merci de vous manifester le plus rapidement possible.

Contact : Vincent Launay, Directeur

02.99.00.32.58

sainte.elisabeth.ecole@gmail.com

Chers habitants de Saint-Jean,

L'OGEC Sainte Elisabeth a le plaisir de vous annoncer que la Kermesse de notre école aura lieu le **samedi 3 juillet 2021**. N'hésitez pas à réserver la date sur vos agendas. A l'occasion de cet événement, une grande tombola en ligne est organisée dont voici le lien : https://www.bit.ly/3v40lo7

Ou bien le QR code

Pour le moment, il nous est encore impossible de vous parler d'un programme ou des animations que nous allons faire, en effet, nous respecterons les conditions sanitaires en vigueur.

Lors de cette journée, nous ferons tout notre possible pour assurer un service de restauration, dont les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

Nous vous tiendrons donc au courant du programme dès que nous serons en mesure de vous le communiquer.

AEJI

Pour la dernière période, les enfants de l'accueil de loisirs rencontreront Genji, une Ninja d'une famille de Samouraïs. A son tour, elle voudrait en être une. Les Noupiks et les Avares participeront à sa formation. Chaque semaine, chacun devra faire preuve de patience, de volonté et d'entraide pour développer ses capacités. A la fin de la formation, les enfants et Genji seront prêts pour partir à la recherche du kabuto appartenant au plus grand des Samouraïs jamais connu, le grand-père de Genji.

Le **mercredi 30 juin**, il y aura un rallye pédestre toute la journée.

L'accueil de loisirs sera fermé le **mercredi 12 mai**.

Vous pouvez retrouver tous les documents d'inscription et programme sur le site de St Jean.

https://www.stjean-vilaine.fr

Extrait des séances du Conseil Municipal du 22 février et 29 mars 2021

Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2020 pour le budget principal de la Commune et les budgets annexes

Après avoir pris connaissance des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion dressés par le Trésorier de Vitré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les résultats présentés lors de la séance du 22 février 2021. Le détail des montants est disponible sur le site internet de la commune.

Vote des budgets primitifs 2021 et affectation de résultats du budget principal

Le budget principal et les budgets annexes ont été adoptés lors de la séance du 29 mars 2021. Le détail des montants est disponible sur le site internet de la commune. (Cf délibération 2021-03-26, 27, 28,29)

Vote des subventions des associations communales et extérieures

Après concertation, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'accorder les montants suivants :

Associations communales :

Anciens Combattants : **150.00** €
Club de Pétanque : **300.00** €
Club du sourire : **200.00** €
US Saint Jean : **3500.00** €

Associations extérieures :

Le montant accordé pour cette année est de **20 euros** par adhérent de moins de 18 ans contre **18,50 euros** les années passées.

Une subvention est accordée pour les associations suivantes :
Judo-Club (Châteaubourg) : **150.00** €
Tennis club (Châteaubourg) : **420.00** €
Ludothèque (Châteaubourg) : **209.00** €
L'Outil en main (Châteaubourg) : **350.00** €

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter les taxes foncières de 1% cette année.

Taxe foncière non bâtie : **33.38%** au lieu 13.15 **%.** Ce taux intègre la taux du Conseil Départemental suite à la suppression de la taxe d'habitation **(13.15%+19.90% =33.05+1% =33.38%)**

Taxe foncière (bâti) : **39.27** au lieu 38.88 %

Contrat de maintenance pour entretien PAC (pompes à chaleur)

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le devis de l'entreprise MS FROID de 880,00 € H.T comprenant la maintenance et le dépannage des pompes à chaleur du restaurant scolaire et de l'Accueil de loisirs.

Devis pour adressage Fibre Optique

Dans le cadre de l'installation de la fibre optique, l'attribution de numéros de rue apparait nécessaire. le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de choisir l'entreprise SELF SIGNAL pour la réalisation de plaques de numérotation pour un montant de **643.40 € H.T**.

Devis pour refixation de la descente du paratonnerre de l'église

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le devis de l'entreprise BODET d'un montant de **3258.20 € H.T** concernant les travaux de refixation de la descente du paratonnerre.

Délibération du Conseil Municipal motivant l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU dans le cadre de la modification n°4 du PLU.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la motivation pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU située à l'est du Bourg (Cf : délibération n°2021-02-17)

Avenant n°1 du Cabinet UNIVERS dans le cadre du passage de la ZAC de la Touche en lotissement (permis d'aménager)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'avenant en moins-value du Cabinet Univers d'un montant de **11239.75 € H.T** correspondant à la transformation du dossier de ZAC en permis d'aménager.

Avenant de prolongation du délai d'intervention des entreprises concernant l'extension du CLSH

Après l'exposé des motifs, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°2 prolongeant le délai d'exécution des travaux jusqu'au 30 octobre 2020 concernant l'extension du CLSH afin de permettre de solder les derniers paiements. (Cf : délibération 2021-02-01)

Résultat appel d'offres pour le terrain multisports et choix des entreprises

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de choisir l'entreprise SRAM TP pour le lot terrassement et aménagement, pour un montant de **38 809.80 € H.T** et l'entreprise Synchronicity pour la fourniture et pose d'une structure multisports pour un montant de **39 686.33 € H.T**.

Terrain Multisports : lancement du projet et de la consultation

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le lancement de la consultation pour le projet de terrain multisports.

Terrain Multisports : demande de subvention « Fonds de concours » auprès de Vitré Communauté

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour solliciter cette subvention auprès de Vitré Communauté destinée au soutien à l'investissement communal.

Terrain Multisports : demande de subvention « DETR » auprès du Département

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour déposer un dossier DETR auprès du Département. Cette subvention permet de réaliser des projets favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

Terrain Multisports : demande de subvention « FST » auprès du Département

Le dispositif permet de soutenir les projets locaux d'investissement portés par la commune. Le projet étant éligible au Fonds de Solidarité territoriale (FST), le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour déposer un dossier auprès du Département.

Modification des statuts de Vitré Communauté

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité les modifications apportées aux statuts de Vitré Communauté. (Cf. délibération 2021-03-30)

Validation du devis pour travaux rue de la Cour et rue des Vallons

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de choisir le devis de l'entreprise BEAUMONT T.P. d'un montant de **72 365.80 € H.T.**

Contournement de Vitré : Avis du Conseil Municipal

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable au projet de contournement.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens suivants :
8 rue Emma Herland, cadastré section A **n°1761** d'une superficie de **387**m^2.

3, rue Eric Tabarly, cadastré section A **n° 1827** d'une superficie de **583**m^2.
2, rue de l'Eglise, cadastré **A n° 423P** d'une superficie totale de **109**m^2.